

cause du principe constitutionnel qu'elle énonce. La réponse à la demande du gouverneur fut envoyée le jour même que celle-ci avait été faite. Elle dit :

“ Que dans l'état actuel des affaires en Amérique, il me paraît être d'un effet dangereux d'employer des troupes régulières là où existent des lois de milice, et où les magistrats civils peuvent en tout temps faire appel à ceux des habitants de ce pays qui sont dressés au service pour avoir leur appui dans l'accomplissement de leurs fonctions et l'exécution des lois en vigueur contre les séditieux, ainsi que pour la protection de la vie et des biens des sujets de Sa Majesté. L'idée que quelques vagabonds insoumis puissent dominer dans un gouvernement comme celui de New-York à ce point qu'il faille que le gouverneur ait recours aux troupes régulières pour les réprimer, me semble entraîner une telle présomption de faiblesse qu'elle amènerait, je le crains, de fâcheuses conséquences, et rendrait méprisable aux yeux de ses habitants l'autorité du magistrat civil du moment qu'elle ne serait pas appuyée par les troupes.”

Le conseil retira en conséquence sa demande sous prétexte qu'il n'avait pas été affecté de crédit pour le transport et le maintien des troupes, que le général avait offert d'envoyer si le gouverneur et le conseil persistaient à croire la chose nécessaire.

Ce fut vers la fin de 1773 que commencèrent les troubles résultant de l'imposition d'une taxe sur le thé. En prévision d'un soulèvement, le gouverneur Tryon offrit les services des troupes provinciales pour le réprimer, de façon que les troupes du roi ne fussent pas compromises. Haldimand, dans une lettre à Gage du 4 octobre 1773, dit qu'advenant quelque tumulte, il ne ferait rien sans une réquisition du gouverneur en conseil, et qu'il ne laisserait pas sortir les troupes sans avoir un magistrat civil à leur tête, au cas où elles seraient appelées à marcher. La population de New-York se conduisit d'abord avec modération, mais l'exemple de Boston l'enflamma de fureur, quand un courrier eut apporté la nouvelle de ce qui s'y était passé. En décembre, lorsque la fermentation régnait parmi le peuple à l'occasion de l'importation du thé, il écrivait à Amherst :

“ Pour ma part, j'attends les événements sans m'inquiéter, car je n'ai pas été envoyé ici pour mettre en vigueur les actes du parlement, ni appuyer les prétentions ridicules d'un peuple ignorant et corrompu. Je resterai tranquille spectateur de ses folies jusqu'à ce que l'autorité civile, après avoir usé de tous ses moyens, vienne demander le concours de l'armée, que je lui accorderai avec toutes les précautions exigées par la constitution.”

Tandis que telle était la situation dans l'est, la malhonnêteté des traficants et les empiétements des colons avaient soulevé les Sauvages ; quelques blancs furent traduits en justice pour avoir enfreint la loi relative aux terres des Sauvages ; il n'était pas rare que des meurtres fussent commis sur des Sauvages ; partout les esprits semblaient être en proie à une vive agitation, et les nouveaux arrivés ne tardaient pas à adopter des idées d'indépendance plus exagérées que celles des habitants nés dans le pays.

En mai 1774, Gage arriva à Boston pour prendre le commandement, car l'on ne croyait pas que, dans une lutte qui commençait évidemment à prendre de